PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD
VILLE DE SAINT-COLOMBAN

AVIS PUBLIC
ADOPTION DU BUDGET 2024

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Catherine Séguin, notaire et greffière de la susdite Ville, qu'il y aura une séance extraordinaire du Conseil municipal exclusive au budget 2024.

Lors de cette séance, qui sera tenue **le mardi 12 décembre 2023**, à **20h15**, à la salle du Conseil municipal, située à l'hôtel de ville au 330, montée de l'Église, Saint-Colomban, les délibérations du Conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

DONNÉ À SAINT-COLOMBAN, CE PREMIER JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE DE L'AN DEUX MILLE VING-TROIS.

Catherine Séguin

Catherine Séguin, notaire
Greffière
greffe@st-colomban.qc.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Catherine Séguin, notaire et greffière de la Ville de Saint-Colomban, certifie sous mon serment d'office avoir publié le 1er décembre 2023 l'avis public ci-joint, en affichant une copie au bureau de la Ville et en publiant une copie sur le site Internet de la Ville à l'adresse suivante: www.st-colomban.qc.ca

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 1er jour de décembre de l'an deux mille vingt-trois.

Catherine Séguin

Catherine Séguin, notaire
Greffière
greffe@st-colomban.qc.ca